

# « Theresa May doit écouter la voix de l'Irlande du Nord »

## BELFAST

DE NOTRE CORRESPONDANTE

Lorsque son nom est prononcé, une salve d'applaudissements retentit pendant plusieurs minutes. Des milliers de personnes rassemblées autour de la scène installée devant les grilles de la mairie de Belfast, la capitale nord-irlandaise, acclament la « légendaire » Ailbhe Smyth. Cette militante de 72 ans est devenue le symbole des changements sociaux de leur pays voisin, la République d'Irlande.

En 2013, l'activiste ouvertement lesbienne a été partie prenante de la campagne pour le mariage pour tous légalisé par référendum à 62 %. Il y a dix jours, elle a célébré la fin de l'interdiction d'avorter sur le sol irlandais, votée à 66 %, une cause pour laquelle elle se battait depuis 1983, lorsque le huitième amendement, qui reconnaissait le « droit à la vie de l'enfant à naître », a été inscrit dans la Constitution. Cette victoire, elle y a largement contribué en pilotant la campagne nationale « Together for yes » qui chapeautait plus de 70 organisations.

LE SOIR - 08.06.18

## Solidarité

Cette grande femme aux cheveux courts couleur prune représente un espoir pour les habitants de la nation constitutive britannique, réunis cet après-midi du samedi 2 juin afin de réclamer la légalisation du mariage entre couples de même sexe, appel lancé par le groupe de pression Love Equality créé en 2015.

« Le mariage pour tous et le droit à l'avortement sont deux sujets intrinsèquement liés, prononce-t-elle au micro de sa voix fluette. Car on parle de la même chose, du droit de contrôler nos corps, notre sexualité et, au final, du droit à la liberté humaine ! Nous avons gagné car la population irlandaise a eu le pouvoir de choisir ! » Elle rajoute : « Et quand je vois autant d'amour autour de moi aujourd'hui, je me dis que vous aussi avez le pouvoir de faire changer les choses, pas les gouvernements ! »

Preuve, s'il en fallait une, que les deux problématiques sont liées : parmi la foule, on distingue encore des badges « Repeal the 8th » [NDLR :

Abrogez le huitième amendement] accrochés aux sacs à dos ou aux vestes, en plus de ceux de Love Equality.

Beaucoup de militantes nord-irlandaises se sont rendues dans le « Sud » pour y donner un coup de

main. Elles ont tracté et fait du porte-à-porte dans les régions frontalières réputées plus conservatrices.

Helen Gomez se trouvait à Dublin, au château de la capitale irlandaise, quand les résultats sont tombés. Parmi la foule, la jeune femme de 29 ans était en pleurs comme tout le monde. De joie, de soulagement, mais aussi de tristesse. « C'était presque un appel à l'aide. On est si ignorées ici... Maintenant, c'est au tour de l'Irlande du Nord ! », explique l'Irlandaise qui vit depuis cinq ans à Belfast.

## Dénonciation

Ce matin du 2 juin, elle participe, avec une vingtaine de personnes, à une réunion menée par deux militantes d'Alliance for Choice. Créée en 1996, cette organisation milite pour la légalisation de l'avortement. Ici, en plus d'être l'un

des plus restreints d'Europe – uniquement si la vie de la femme est en danger –, l'acte est encore criminalisé. En 2016, une jeune femme de 21 ans a été condamnée à trois mois de prison avec deux ans de sursis. Après avoir pris des pilules abortives chez elle, ses colocataires l'ont dénoncée à la police.

L'objectif de cette matinée ? (Re)mobiliser la base militante pour faire pression sur Theresa May, la Première ministre britannique. Une manifestation est organisée le 10 juin prochain à Belfast – ce dimanche. « Envoyez des courriels aux députés de Westminster, même ceux qui s'opposent à la légalisation de l'avortement ! Partagez sur les réseaux sociaux ! », répète en début d'atelier l'organisatrice Danielle Roberts. Tous les moyens sont bons. Ce matin-là, beaucoup de têtes nouvelles se sont déplacées. « Je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait autant de monde un samedi matin à 10 heures ! », s'enthousiasme Danielle.

## Débat d'urgence

Un peu en retrait, l'actrice nord-irlandaise de 35 ans, Bronagh Waugh, est passée « boire un café ». « Maintenant, on ne peut plus nous ignorer ! Le gouvernement britannique doit entendre ce que veut la population d'Irlande du Nord », affirme celle qui arbore le tee-shirt rouge à l'emblème de la campagne Love Equality dans laquelle elle milite.

D'après cette Londonienne d'adoption, le référendum sur l'avortement a donné une nouvelle impulsion aux mouvements sociaux, qui vont finir par payer.

Suite aux résultats, la députée britannique travailliste Stella Creasy (Labour Co-operative) ou encore la ministre britannique en charge du Droit des femmes Penny Mordaunt (Parti conservateur) ont fait savoir leur souhait d'« étendre » la légalisation de l'avortement à l'Irlande du Nord. Un « débat d'urgence » s'est tenu sur le sujet ce mardi 5 juin à la Chambre des communes.

Les deux sujets divisent le paysage politique. Et c'est d'ailleurs la légalisation du mariage pour tous qui a fait partie des désaccords entre les deux partis nord-irlandais gouvernant ensemble depuis dix ans, provoquant la dissolution du gouvernement en janvier 2017. Le parti catholique nationaliste Sinn Féin étant pour, les protestants du Parti unioniste démocrate (DUP), contre. A ce jour, l'Assemblée reste inactive et il est donc impossible de légiférer sur ces problématiques.

Le député nord-irlandais du Parti travailliste (Labour), Conor McGinn, a fait passer en avril à Westminster une proposition de loi pour légaliser le mariage pour tous. Elle allait être étudiée en seconde lecture mais a été bloquée par un membre du Parti conservateur, ce qui a décalé son étude à octobre prochain. Rencontré avant le début de la manifestation de l'après-midi, il assure : « Theresa May peut faire passer une loi sans passer par l'Assemblée nord-irlandaise. » Car c'est cet argument que la dirigeante du Parti conservateur avance – argument qui l'arrange politiquement. « Notre priorité est de réformer un gouvernement (...) afin que les politiciens locaux puissent prendre des décisions [sur ces sujets] au nom de la population qu'ils représentent », a fait savoir son porte-parole le 29 mai.

## Le frein unioniste

La Première ministre britannique ne veut pas risquer de faire perdre sa maigre majorité acquise en juin 2017 grâce à dix députés du DUP, parti connu pour ses positions homophobes et anti-avortement. Ils lui permettent de faire passer sa proposition de loi sur le Brexit, que le DUP soutient ardemment. Situation ironique quand on sait que cette formation politique ne veut pas que l'Irlande du Nord soit traitée différemment de la Grande-Bretagne concernant le Brexit alors qu'elle discrimine une partie de sa population à cause de ses croyances religieuses.

« Le DUP ne représente qu'eux-mêmes », lance avant la manifestation Vicki Loughran, une jeune femme de

23 ans aux cheveux coupés à ras, drap-  
peau LGBT attaché à son tee-shirt. Ele-  
vée dans une famille protestante bien  
qu'elle se considère comme athée, Vicki  
veut croire que c'est les gens qui vont  
amorcer le changement dans cette so-  
ciété encore victime de ségrégation, pro-  
fondément marquée par la guerre civile  
entre catholiques et protestants qui a  
duré de 1969 à 1998. Après tout, c'est  
comme cela que la « révolution sociale »  
a commencé en République d'Irlande,  
en foulant les pavés. ■

MANON DENIAU

**JUSTICE****La Cour suprême  
refuse de trancher**

Invoquant des questions de  
procédure, la Cour suprême  
britannique n'a pas tranché,  
ce jeudi, sur la légalité de  
l'interdiction presque totale  
de l'avortement en Irlande  
du Nord, bien qu'une majori-  
té des sages l'estiment  
contraire aux droits de  
l'homme - une conclusion  
qui pourrait contraindre  
Londres à engager une ré-  
forme. C'est la Commission  
des droits de l'homme d'Ir-  
lande du Nord (NIHRC) qui  
avait demandé à la justice  
de se prononcer. Mais une  
majorité des sages de la plus  
haute juridiction du  
Royaume-Uni a estimé que  
la NIHRC n'était pas habili-  
tée à « engager une procédure  
(...) de cette nature ». Une  
majorité des sept juges a  
toutefois estimé que si la  
NIHRC avait été compé-  
tente, ils auraient jugé que la  
législation nord-irlandaise  
est « incompatible » avec la  
Convention européenne des  
droits de l'homme. (afp)

# Londres joue la provocation sur la question de l'Irlande du Nord

## BREXIT Comment éviter le retour d'une frontière dure entre les deux Irlandes ?

- ▶ La proposition de la Grande-Bretagne « picore » dans les avantages des pays membres de l'Union européenne sans en accepter les obligations.
- ▶ L'Union européenne « salue » au moins l'effort.
- ▶ Mais la route est encore longue...

On en viendrait presque à croire que les Européens prêchent dans le désert depuis plusieurs mois, à la lecture de la solution proposée jeudi soir par les Britanniques pour éviter le retour d'une frontière dure entre les deux Irlandes après le Brexit. Le document flirte largement avec le « cherry picking », ce picorage dans les avantages des pays membres de l'Union européenne sans en accepter les obligations, une tentation contre laquelle l'UE met Londres en garde depuis que le référendum de juin 2015 a porté le Brexit aux nues.

Au cœur du problème, la demande de la République d'Irlande, soutenue par ses pairs européens, que le départ de l'UE du Royaume-Uni, et donc de l'Irlande du Nord, ne débouche pas sur la restauration d'une frontière physique entre les deux Irlandes, et donc la suppression de la liberté de circuler sur toute l'île et de la facilité des échanges commerciaux.

L'idée est de garantir les accords de paix du Vendredi saint, qui ont mis fin au conflit nord-irlandais et permis une coopération vitale entre les deux Irlandes.

En décembre dernier, le « rapport conjoint » approuvé par l'UE et le Royaume-Uni en décembre était resté flou sur cette question. En filigrane, il donnait pour consigne que si une solution ne pouvait être trouvée dans le cadre de la future relation entre l'UE et Londres ou par les Britanniques

eux-mêmes, alors le Royaume-Uni s'engagerait à maintenir un alignement réglementaire entre l'UE et l'Irlande du Nord. C'est cette troisième option que le Royaume-Uni a développée jeudi.

La Première ministre britannique, Theresa May, est revenue sur ce qu'elle préconise depuis le début : que le Royaume-Uni quitte l'Union douanière. Elle propose de s'y maintenir après la période de transition post-Brexit. Pour éviter que son négociateur, David Davis, ne démissionne, elle a toutefois décidé de limiter ce maintien dans le temps, jusqu'à fin 2021. Or, pour l'UE, la consigne était claire : pour être crédible, l'option de dernier recours pour éviter le retour d'une frontière dure entre les deux Irlandes (le « backstop ») doit être applicable « jusqu'à ce que et si » une autre solution soit/est définie. Elle ne peut donc pas, par nature, être limitée dans le temps.

### Les avantages sans les inconvénients

Le plus provocateur reste à venir. Le Royaume-Uni estime que son maintien temporaire dans l'Union douanière devra permettre d'éliminer tout quota commercial ou droit de douanes pour permettre des relations commerciales sans douleur avec l'UE. Or, les Européens disent depuis le début qu'on ne peut sortir de l'union douanière « et bénéficier d'un commerce

*sans friction avec l'UE »*. Le Royaume-Uni plaide par la même occasion pour le maintien d'une libre circulation des marchandises, alors que l'UE répète à tue-tête que les quatre libertés sont indissociables (alors que Londres veut s'affranchir de la libre circulation des personnes). En bref, les avantages du marché unique sans ses inconvénients.

Être dans l'union douanière signifie aussi en principe que Londres ne pourrait pas négocier ses propres accords commerciaux. Sur ce point, non seulement les Britanniques disent-ils vouloir s'affranchir de cette obligation (et de celle d'appliquer la politique

commerciale de l'UE), tout en continuant à bénéficier des accords commerciaux existants de l'UE (avec le Canada, par exemple). Le Royaume-Uni estime aussi nécessaire de mettre en place un mécanisme qui permettra que les intérêts britanniques soient représentés dans de futures négociations commerciales de l'UE avec le reste du monde lorsque celles-ci affectent les Britanniques.

Londres demande aussi à conserver sa capacité « à continuer à aider aux développements des règles qui gouvernent la politique commerciale et douanière » de l'UE. « On ne peut pas vouloir sortir du marché intérieur et continuer à en édicter les règles », avait pourtant dit clairement Michel Barnier, le négociateur des Européens sur le Brexit.

Alors qu'à cause du départ du

Royaume-Uni, les Européens vont devoir rétrocéder 90% des droits de douanes qu'ils perçoivent au budget de l'UE (contre 80% actuellement), le Royaume-Uni estime quant à lui qu'il n'aura plus d'obligation juridique de verser quoi que ce soit.

### Une proposition « saluée »

Enfin, sur la gouvernance, les Britanniques ont opté pour un phrasé ultra-vague, affirmant qu'il faudra qu'elle soit « appropriée » et comprenne un mécanisme pour régler les différends entre les deux côtés de la Manche. Si l'UE désire que sa Cour de justice conserve ses prérogatives, le Royaume-Uni ne fait que dire que cela « aurait du sens » que les tribunaux britanniques jettent un œil à la jurisprudence européenne lorsqu'une loi identique au droit européen est adoptée outre-Manche.

Jeudi soir, Michel Barnier a déclaré « saluer » la publication de la proposition britannique, tout en ajoutant qu'elle serait examinée à la lumière de trois questions : est-ce réalisable pour éviter une frontière dure entre les deux Irlandes ? Respecte-t-elle l'intégrité du marché unique ? Fonctionnera-t-elle en toutes circonstances ? Il est peu probable qu'une de ces questions trouve une réponse favorable, mais puisqu'il s'agit de la toute première contribution britannique sur ce dossier et qu'elle est attendue depuis des mois, l'UE dit reconnaître au moins l'effort. ■

ELODIE LAMER (avec J.Kz)